

Zeitschrift:	Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber:	Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band:	35 (1899)
Heft:	49
Anhang:	Aux membres du corps enseignant de la Suisse romande : supplément à L'éducateur
Autor:	Le bureau du Comité central de la Société pédagogique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Bureau du Comité central de la Société pédagogique
aux membres du corps enseignant de la Suisse romande

LAUSANNE, le 1^{er} novembre 1899.



Notre *Agenda des écoles* paraît pour la 3^e fois. Publié précédemment par M. F. PAYOT, il a été cédé à notre association en 1897 et, depuis lors, les bénéfices ont été versés dans la **Caisse de secours** de notre Société. Ces bénéfices, d'environ fr. 200 par an, auraient pu être plus élevés, surtout si l'on considère que nos collègues de la Suisse allemande versent de ce chef chaque année 2500 à 3000 frs. dans leur caisse de secours. Nous pouvons arriver à un pareil résultat. Pour cela, toutes les institutrices et tous les instituteurs, à quelque degré de l'enseignement qu'ils appartiennent, devraient acheter l'*Agenda des écoles* et le recommander à leurs amis et connaissances.

L'*Agenda* de 1900 coûte fr. 1.50 et contient de nombreuses améliorations. Nous avons tenu compte de presque toutes celles qui nous ont été demandées. Nous signalerons particulièrement : un ruban élastique, au téléphone, Institut Pasteur, les écoles infantines en 1896, enseignement professionnel et industriel, dépenses pour l'instruction publique, principaux musées de la Suisse romande, les chemins de fer suisses, quelques ouvrages d'éducation, etc. Nous avons aussi doublé le nombre des feuilles blanches à détacher, suivant le désir d'un grand nombre de nos collègues.

Comme l'année dernière, l'*Agenda* sera vendu directement par les délégués des districts, des villes ou des groupes d'instituteurs

que nous remercions sincèrement de leur aide désintéressée. Nous tenons aussi à remercier spécialement MM. Corthésy et Chapuis, instituteurs à Lausanne, pour leur précieux concours. Nous sommes du reste persuadés que tous nos collègues voudront participer à cette belle œuvre de solidarité.

Au nom du Bureau du Comité central de la Société pédagogique romande :

<i>Le gérant,</i> Marius PERRIN.	<i>Le secrétaire,</i> L. SONNAY.	<i>Le président,</i> L. GAGNAUD.
--	--	--

Les comités des Sociétés pédagogiques de Vaud, de Genève, de Neuchâtel et du Jura bernois, la Société fribourgeoise d'éducation, la Société valaisanne d'éducation, la Société des instituteurs du Valais romand recommandent chaleureusement le placement de l'Agenda des écoles.

Au nom de la Société pédagogique genevoise :

<i>Le secrétaire,</i> Ch. MÉGARD.	<i>Le président,</i> L. BARTAUD.
---	--

Au nom de la Société pédagogique neuchâteloise :

<i>Le secrétaire,</i> W. BRANDT.	<i>Le président,</i> A. THÉBAUD.
--	--

Au nom de la Société pédagogique jurassienne :

<i>Le secrétaire,</i> G. VAUCLAIR.	<i>Le président,</i> G. CHATELAIN.
--	--

Au nom de la Société fribourgeoise d'éducation :

<i>Le secrétaire,</i> E. GREMAUD.	<i>Le président,</i> A. PERRIARD.
---	---

Au nom de la Société valaisanne d'éducation :

<i>Le secrétaire,</i> E. NAVILLE.	<i>Le président,</i> F. GIROUD.
---	---

Au nom de la Société des instituteurs du Valais romand :

<i>Le secrétaire,</i> A. TERRETTAZ.	<i>Le président,</i> A. MICHAUD.
---	--

Au nom de la Société pédagogique vaudoise :

<i>Le secrétaire,</i> M. COLLET.	<i>Le président,</i> J. CLOUX.
--	--

N.B. La correspondance, les envois d'argent, les demandes de renseignements concernant l'Agenda des écoles doivent être adressées à M. Marius Perrin, gérant de l'Éducateur, La Gatté, Lausanne.

A envoyer au délégué ou au gérant.

BULLETIN DE COMMANDE

Le soussigné désire recevoir . . . exemplaires de l'

Agenda des Ecoles pour 1900

Prix de l'exemplaire : fr. 1.50 (fr. 1.65 contre remboursement d'un seul exemplaire).

Le produit net sera versé dans la Caisse de Secours mutuel de la Société pédagogique romande.

Timbre
de
2 francs

Monsieur
